n les jardins fournis-
s, mais encore très
nagère avisée s'épar-
isant, au moyen du
cède en rien à celui
nde.

érable
sociale.
ESSUS
vestons d'hiver.
Travail soigné.
ITALY
é de l'Hôtel Terminus

ridiques.
Gruyère vendra en mises pu-
23, dès 3 heures du jour, au
Romain COMBAZ, aux Scier-
sses, 1 mouton, 1 char, rateaux,
L'Office des Faillites.

DE GITE
heures de l'après-midi, dans
berge de la Cigogne, la com-
en location par voie de mises
ans, sa Gite, sous le Gibloux.
vant la mise.
. Par ordre : *le Secrétaire.*

t payé
etour.
as prix possible
ce qui vous est
ique et d'avoir des
emière.
n achat
Z
GASINS
Vevey
e proportion de
n de votre billet
ateau.
ments René LEVY.

43 Bibliothèque cantonale Fribourg

LA GRUYÈRE

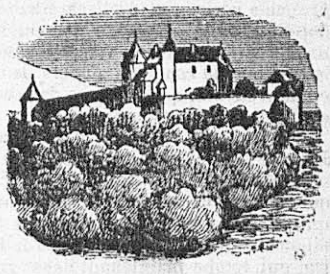

Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse . . . . . 25 »
Etranger . . . . 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames . . . 50 »

S'adresser à **Publicitas S. A.** suisse de publicité (Cercle Catholique, 1er étage).

HORAIRE BULLE-ROMONT : Bulle, arr. 8^{51} 12^{07} (d. j. f. 15^{10}) 15^{30} 20^{17}. Bulle, dép. 6.— 10^{05} (10^{25}) 13^{20} 17^{35}

La note française.

En date du 25 octobre, le Gouvernement français a remis à M. Dunant, à Paris, une note en réponse à celle que le Conseil fédéral a envoyée le 17 de ce mois.

Tout d'abord, la note relève que le Gouvernement français ne peut s'expliquer l'affirmation concernant l'impossibilité de continuer des négociations directes et rappelle ensuite les tentatives faites pour trouver un accord destiné à remplacer le régime des zones. Elle mentionne, à nouveau, le projet présenté le 27 juillet et le désir de la France d'aboutir à un résultat avant la rentrée des Chambres Françaises. M. Motta ayant écarté les propositions françaises dans un entretien, le 16 août, avec M. Allizé, ambassadeur de France, M. Allizé revint encore à la charge quelques jours après : c'est alors que M. Motta annonça que les propositions suisses seraient prêtes dès le commencement d'octobre. La note explique ensuite que le Gouvernement français s'est vu dans la nécessité de ne pas différer au-delà du 10 octobre les dispositions nécessaires à la mise en application du décret, dans le but de donner satisfaction aux vœux des populations françaises. Le Gouvernement français signale le fait qu'il a attiré quatre fois l'attention des Autorités suisses sur la nécessité d'aboutir à un règlement et conteste qu'il ait fallu un laps de temps si long pour mettre sur pied un nouveau projet.

En terminant, la note déclare que le Gouvernement français étudiera toute nouvelle proposition qui lui sera présentée et qu'en appliquant le décret il n'a entendu ni rompre, ni interrompre la négociation, ni préjuger de son résultat. Cette mise en vigueur, poursuit la note, n'est pas une étape de la négociation et elle ne saurait dès lors en motiver la clôture. Persuadé de la nécessité d'aboutir à un accord, le Gouvernement de la République n'aperçoit aucun motif de rechercher un autre mode de règlement et d'interrompre la conversation en cours.

Les commentaires.

La note française concernant les zones, remise au Conseil fédéral, a provoqué de nombreux commentaires.

- La *Gazette de Lausanne* écrit :

« Ce n'est pas uniquement ses propres intérêts que la Suisse travaille à sauvegarder, mais tous les intérêts menacés par les mesures arbitraires et unilatérales que les grands sont tentés de prendre à l'égard des petites nations. C'est pourquoi si, en fin de comptes, le litige devait être porté devant la S. d. N. et que celle-ci refusait à la Suisse la protection de ses droits, le coup pourrait être assez fort pour détacher d'elle les petits Etats qui y sont précisément entrés pour chercher des garanties contre des mesures comme celles dont on les menace. »

On lit dans le *Bund* :

« Que le Gouvernement Français ne veuille même pas entrer dans la question d'un arbitrage éventuel, voilà qui n'est pas l'indice qu'il ait la conscience nette ou qu'il se sente sûr de son bon droit. Il entend, ici, que la force prime le droit. Raison de plus pour que la Suisse épuise tous les moyens de droit et tienne ferme dans la défense de sa juste cause, appuyée sur les traités. C'est le respect du droit qui est ici en jeu, du droit qui doit être sacré aux yeux de la grande puissance comme à ceux des petits Etats. »

Les *Basler Nachrichten* écrivent :

« La Suisse combat pour le droit et devra persévérer dans sa lutte jusqu'à l'épuisement de tous les moyens diplomatiques. Ce faisant, elle aura conscience de prendre la défense, non pas seulement de ses propres intérêts, mais aussi bien de ceux de tous les petits Etats qui, voisins des tout puissants, peuvent se trouver en conflits avec eux et ne seront pas disposés à assister impassibles au spectacle d'une grande puissance qui prétend, par une déclaration unilatérale, supprimer purement et simplement les droits d'un petit Etat. »

La *National Zeitung* s'exprime comme suit :

« Nous voici dans une impasse, à laquelle il n'y a aucune issue. La Suisse ne peut ni ne doit faire bon marché de son droit. Elle doit demander à la S. d. N. de le lui rétablir. »

De la *Tagwacht* :

« Si le Conseil fédéral soumet le litige à la S. d. N., il est sur la bonne voie, même si nous devions subir un échec... Ce qui doit être réprouvé énergiquement, c'est la puérile attitude du général Wille qui surgit de l'obscurité où il avait sombré. Ce personnage, qui a toujours été un médiocre politique excite les assemblées de la Ligue pour l'indépendance de la Suisse à la résistance passive contre la France. Il voudrait que la Suisse cesse d'envoyer ses produits dans les zones. Cette idée est tout simplement absurde. »

Questions agricoles

Le collaborateur agricole de la P. S. M. écrit :

Nous ne pourrons plus nous plaindre désormais de la sécheresse du sol. Octobre nous a gratifié en effet de véritables déluges. Mais ne nous plaignons pas. Quand il pleut à torrents, sans trêve ni repos, comme ce fut le cas lundi dernier, l'eau pénètre au plus profond de l'écorce terrestre et rend le sol humide pour longtemps. C'est pour cette raison que les pluies d'octobre sont si bienfaisantes. L'automne est-il sec, et l'hiver qui suit long et rigoureux ? Les sources ne savent plus où prendre l'eau nécessaire, elles tarissent au cœur de l'hiver. Or, ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières. Et quand les petits ruisseaux sont à sec, les rivières voient leur débit diminuer et deviennent incapables d'accomplir la tâche dont on les a chargées de donner leur force à l'homme, qui la transforme ensuite en lumière et en chaleur. Acceptons donc de bon cœur les pluies d'octobre... et jouissons d'autant plus des rayons de soleil que l'automne nous accorde avec plus ou moins de parcimonie.

Les nouveaux prix du lait vont entrer en vigueur le 1er novembre. L'augmentation est de 2 cts. en général et de 3 cts. dans les grands centres de consommation où l'on doit faire venir le lait de loin.

Cette augmentation a suscité très peu d'opposition en général. Seuls quelques journaux socialistes — il fallait s'y attendre — ont poussé les hauts cris et traité les paysans de « profiteurs », exploiteurs et autres épithètes du même genre. Mais ceux qui veulent bien se donner la peine d'examiner la question, sans parti-pris, arriveront très vite à la conviction que cette augmentation n'a rien d'exagéré, si l'on songe qu'avant la guerre le lait valait 22 à 23 centimes et qu'à l'heure actuelle le renchérissement du coût de l'existence est encore du 70 % environ. Au surplus le consommateur pourra se consoler en se disant que l'augmentation du prix du lait est compensée par une diminution d'un sou sur le prix du pain.

La récolte des pommes de terre est terminée, ou presque. Les rames n'étaient pas flétries encore, mais le temps pressait, il a fallu arracher quand même. Le résultat est qu'en maints endroits les pommes de terre ne sont pas assez mûres et se conservent mal. En d'autres endroits, elles germent, et sont donc impropres à la vente. Mieux vaut les donner sans retard aux porcs. Ailleurs encore, dans le Seeland bernois entr'autres, les paysans se plaignent que les pommes de terre sont couvertes d'escarres, ce qu'il faut sans doute attribuer au temps normal de l'été dernier. Quoi qu'il en soit, ces pommes de terre-là ne pourront pas non plus être mises dans le commerce. Le ravitaillement du pays suit son cours habituel. Les prix sont plus fermes qu'on ne s'y attendait il y a quelques semaines. Ils ont été influencés par la hausse des prix des fruits.

Une chose est en tous cas certaine c'est que la Confédération n'aura pas besoin de se faire du souci pour ce qui concerne l'utilisation de la récolte.

On sait qu'aux termes de l'arrêté fédéral les producteurs de céréales doivent livrer à la Confédération tout ce qui excède leur consommation personnelle. Cela signifie que les paysans qui cultivent du blé doivent se ravitailler eux-mêmes. En effet, la Confédération ne veut pas que les paysans livrent la totalité de leur récolte au prix de faveur consenti aux céréales indigènes, pour acheter ensuite la farine et le pain nécesaires à leur propre consommation. Un tel procédé ne se justifierait à aucun point de vue. Exceptionnellement, dans certaines contrées où le terrain est surtout en prairies et où la coutume a disparu de faire le pain soi-même, l'administration des céréales autorise les producteurs à livrer à la Confédération la totalité de leur production. Mais ce qu'on cherche avant tout c'est à encourager le ravitaillement « familial », si l'on peut dire, et l'on demande que des mesures soient prises dans ce sens, pour que le ravitaillement du pays soit assuré en temps de guerre aussi bien qu'en temps de paix.

Les cabanes du C. A. S.

C'est le 24 et le 25 novembre que se réunira à Berne, dans la salle du Grand Conseil, la 62me assemblée des délégués du Club Alpin Suisse. En ce qui concerne la construction des cabanes, le comité central fait les propositions suivantes : subvention à la section de Rorschach pour la transformation de la cabane de Forno : 13.200 fr., soit les deux tiers du devis ; à la section de l'Oberhasle, pour l'aménagement d'une nouvelle construction en dessous de la cabane actuelle au Finsteraarhorn : 20.000 fr., soit les deux tiers du devis. Construction de la cabane du Gelmer dans le Diechtertal (Oberhasle), section Brugg : 11.700 fr., soit un tiers du devis.

Le comité propose ensuite de construire la cabane de Coaz — selon le projet de la section Rätia, — au Sollapass, dans la région de la Bernina. L'exécution de ces travaux est prévue pour l'année 1925. Plusieurs demandes de subventions pour la construction de cabanes doivent être remises à plus tard, faute de ressources suffisantes.

* * *

Les 92 cabanes du Club Alpin Suisse ont accueilli en 1922, 33.150 visiteurs, contre 44.233 l'année précédente. Le 36,8 % de ces personnes étaient membres du C. A. S. Voici comment ce chiffre se répartit : Alpes valaisannes (18 cabanes) 7,372 touristes ; Alpes vaudoises et bernoises (22 cabanes) 7.662 touristes ; Alpes d'Uri, Schwytz et Unterwald (14) 5.583 ; Alpes glaronaises et Saint-galloises (10) 4.435 ; Alpes grisonnes et tessinoises (28) 8.098. La cabane la plus fréquentée (1.725 personnes) fut celle de Hohtürli (section Blümlisalp, Thun). La cabane de Boval dans la région de la Berninа vient en second rang avec 1.481 personnes.

Le temps défavorable de l'été de l'année dernière restreignit tout naturellement le nombre des touristes. Par contre, l'année 1923 tiendra vraisemblablement le record des chiffres enregistrés jusqu'ici.

Confession d'un Allemand.

Rien de ce que nous avons déjà dit ou de ce que nous pourrions dire encore de la situation de l'Allemagne ne vaut un témoignage direct. Nous ne parlerons pas nous-mêmes de la querelle Stinnes-Stresemann ni des pleins pouvoirs du chancelier dictateur. Un Allemand va s'en charger

Le *Daily Telegraph* a publié, samedi, la lettre suivante d'un « ami d'Allemagne ». Il y a tout lieu de la croire authentique bien qu'elle ne soit pas signée. L'auteur est député au Reichstag et il appartient vraisemblablement au petit groupe des bourgeois démocrates ou au centre. Le tableau qu'il trace de son pays et qui ne répond guère aux banalités qu'on répète un peu partout, est si frappant que nous croyons qu'on ne se repentira pas plus d'avoir lu ce document en entier que nous ne regrettons d'avoir pris la peine de le traduire :

« Les choses ne peuvent pas continuer telles qu'elles sont. Je me console par l'idée que, si le Reichstag est dissous, nous serons débarrassés d'une foule d'individus inutiles et de politiciens sordides qui ont fait de notre assemblée l'arène de leurs honteuses disputes et de leurs intrigues personnelles. Nous donnons à nos électeurs et au monde en général une dégoûtante exhibition de démocratie à l'envers. Jusque dans ce suprême moment de deuil national, nous n'avons pas été capables de produire une atmosphère de dignité civique et de patriotisme. Certes ce ne sont pas les Français qui sont responsables de tout cela. Ils ne sont pas responsables de ces vaines discussions, de cet avilissement de toutes choses, de ces trahisons politiques.

Si la démocratie doit être sauvée en Allemagne, il faut que ce Reichstag s'en aille. Personnellement, je n'ai jamais été en sympathie avec Stresemann. Mais la manière dont il a été traité par ceux qui l'ont mis au pouvoir, en particulier par les membres de son propre parti, est purement horrible. Son parti, le parti populaire, est plein de traîtres, avec Stinnes et Rheinbaben en première ligne. Quelques uns des principaux alliés de Stinnes, qui jusqu'à présent ont exécuté tous ses ordres pour la grande trahison du peuple allemand, reculent maintenant, effrayés par l'attitude du grand industriel, dont le manque de patriotisme n'est égalé que par son manque de tact.

Stresemann lutte contre Stinnes des ongles et du bec. Mais je doute qu'il soit vainqueur parce que la combinaison des nationalistes avec Stinnes est trop puissante. L'honneur allemand est mort. Les officiels de la Wilhelmstrasse sont aussi puissants que jamais et aussi dangereux. Ils ont confiance dans leur faculté de suivre à tous les régimes et d'user toute oppositions politique. Et avec tout cela, à ce moment de honte suprême, nous continuons d'aller à la dérive sans politique définie. Nous avons accepté la victoire française, mais nous n'osons pas en tirer les conclusions inévitables. Le pays est fatigué de tout. Il aspire à un règlement final. La dépression est si grande que la haine de la

France a commencé à disparaître sous le flot d'un sombre désespoir. Partout les gens nous disent que mieux vaut en passer par la capitulation complète envers la France et en avoir fini, que de vivre dans cette incertitude et ce danger éternels.

Les intrigues de Berlin sont honteuses. Jusqu'à présent aucun ambassadeur n'a été nommé à Paris ni à Bruxelles. Est-ce parce que nous n'avons pas les hommes ou parce que la Wilhelmstrasse ne peut pas trouver l'instrument complaisant? Quand le Reichstag, qui tombe maintenant dans un honteux oubli, s'est réuni, c'était aux jours couleur de rose de notre espoir d'une intervention anglaise. Aujourd'hui nous savons que nous avons été honteusement mal informés. Le jour viendra où nous demanderons la publication des rapports de nos représentants à Londres et à Washington. Car nous avons besoin de savoir qui est responsable — nos diplomates à Londres qui n'auront pas dit la vérité, ou les hauts officiels de Berlin, qui auront ignoré des avis qui ne leur plaisaient pas.

...Notre parti (le parti démocrate probablement) est aussi divisé que les autres. Les choses vont mal, sur quelque point qu'on porte les yeux. Comme je regrette que mon grand-père ait fait fortune et laissé la charrue pour les villes où ses descendants ont été jetés dans le tourbillon des affaires et de la politique ! Aujourd'hui, en Allemagne, mieux vaut être un simple paysan qu'un millionnaire d'affaires ou d'avoir une réputation dans les professions intellectuelles. »

Il y a dans cette lettre, avec de précieuses indications, l'accent d'un désespoir et d'un dégoût qui sont peut-être personnels à l'auteur. Comme la fin en est vraie et juste ! L'Allemagne est en train de payer sa fausse grandeur. Trop heureux ses paysans s'ils connaissent leurs avantages ! Mais le nombre des paysans est faible par rapport à la vaste population allemande, et c'est le vrai drame de ce pays, comme c'est celui des réparations après avoir été celui de la guerre et sa principale cause. Le crépuscule d'une organisation super-industrielle commence en Allemagne et ailleurs. Nous en voyons les ombres projetées sur l'Angleterre elle-même. Ce n'est peut-être pas la fin. *(Action française.)*

In memoriam.

Sur les tombeaux.

Novembre est là. Il nous ramène la fête des trépassés et reporte notre souvenir vers ceux qui ont disparu...

Tintez, cloches funèbres...

Un à un, lents et lourds, laissez tomber vos glas dans la tristesse des heures. Arrachez au bronze des sanglots. Jetez au temps un message d'éternité.

Que vos notes obstinées, larges, immuables disent le règne majestueux et doux de ceux dont vous avez mission de commémorer aujourd'hui l'adieu. Du haut des clochers en deuil, versez dans l'air livide, versez vos pesantes larmes...

Car les vivants ont toute l'année pour les carillons de leurs joies, de leurs amours, de leurs victoires, mais les Morts n'ont qu'un jour pour jeter à la terre leur pathétique appel.

Un jour ?... O dérison ! Combien d'humains avares, rivés au seul intérêt de l'immédiat, de l'individuel, n'accorderont qu'une heure aux invisibles qui, pensent-ils, ne peuvent plus les aider : courte prière, plus rituelle qu'ardente, visite hâtée au cimetière, tribut de quelques fleurs, d'un regret peut-être... Et, bien vite, échappant aux ailes de l'au-delà dont le vol les effleure, ils se replongent en leur frénésie. Ils vont affairés, menant à nouveau leurs petites pensées, leur petite importance, leurs petits projets, sous le grand ciel chargé de silence. Les Morts retombent à l'oubli, tués ainsi une seconde fois. Seuls sont vraiment morts les Morts auxquels on ne pense plus...

Et bien, ne soyons pas ingrats, allons au cimetière dire un adieu à ceux qui, pour toujours, nous ont quittés. Méditons un instant sur les vanités des choses de ce monde.

Les cimetières, fleuris de chrysanthèmes de novembre, sont des villes monstrueuses, prodigieusement habitées. Songez donc ce qu'il y a de morts dans ce petit espace, troglodytes définitifs enfermés dans leurs tombes ou leurs cavaux couverts d'une pierre ou marqués d'une croix, tandis que les vivants occupent tant de place et font tant de bruit...

Puis, encore, dans les cimetières, il y a des monuments presque aussi intéressants que dans les musées. Sur ces pierres tombales, ces plaques de marbre et ces croix, nous avons inscrit nos regrets, nos vœux pour le bonheur des disparus dans l'autre monde et notre espoir de les rejoindre...

L'impression de l'automne, de cette humidité tiède qui sent la mort des feuilles et le soleil affaibli, fatigué, anémique, aggrave, en la poétisant, la sensation de solitude et de fin flottant sur ce lieu, qui rappelle la mort des hommes...

Promenons-nous, à petits pas, et tout pensifs dans ces rues de tombes, où les voisins ne voisinent pas, où seules les fleurs poussent indiquant que, malgré tout, la vie suit son cours même sur les tombeaux recouverts du silence paisible de l'éternité...

Il est dans nos villes des cimetières luxueux et splendides, mais ce que j'admire surtout, c'est dans les cimetières de campagne, la partie abandonnée, solitaire, pleine de grands ifs et de saules pleureurs, vieux quartier des anciens morts qui reviendra bientôt un quartier neuf, dont on abattra les arbres verts nourris des restes humains, pour aligner les récents trépassés sous de petits tumulus de terre ou sous une plaque de marbre...

N'oublions donc pas nos disparus. Leurs tombes vont se recouvrir bientôt de neige blanche. Le vent va souffler en rafales sur les croix, symbole de l'espérance et de la vie future.

Redisons, ce soir, avec le poète ces vers qu'il intitula :

IN MEMORIAM

Le ciel brumeux a des douceurs de nostalgie
Et le silence est lourd d'angoisse et de regrets ;
Parfois dans le sentier plaintif, des pas distraits
Froissent furtivement quelques feuilles rougies.

Derrière un mur de mousse une stèle surgie,
Des croix blanches parmi la noirceur des cyprès,
Rappellent que les morts reposent là, tout près,
A l'ombre d'un feuillage éploré d'élégie.

Pour faire au deuil humain d'odorants reposoirs,
A travers les tombeaux, glissent des voiles noirs
Sur qui rougit l'éclat des roses de l'automne.

Et, dans les cimetières où chuchotent les vents
Leur souffle mêle, en plainte unique et monotone,
Tout le regret des morts aux désirs des vivants.

NOUVELLES SUISSES

Gymnastique. — La Société suisse de gymnastique, qui compte vingt-deux associations cantonales et qui groupe 111,961 membres, tiendra ses prochaines assises annuelles les samedi 10 et dimanche 11 novembre, à Neuchâtel. Cette assemblée, à laquelle participeront environ 200 délégués, aura pour principal objet à l'ordre du jour la revision des statuts de la Société et la réorganisation des fêtes fédérales.

Vaud. — Une femme carbonisée. — Vendredi à Lausanne, une fumée épaisse sortait à 13 heures, d'un immeuble sis à la rue de la Tour. Un agent du poste de St-Laurent s'y rendit et découvrit au premier étage le cadavre carbonisé d'une femme très âgée, Mme Steffen, 88 ans.

En voulant attiser la flamme de son fourneau, la victime de cet affreux accident aura mis le feu à ses habits et se sera trouvée trop faible pour appeler au secours. On affirme, d'autre part, que Mme S. fumait, et qu'une allumette échappée de ses mains pourrait être la cause du malheur.

Dame S. vivait en compagnie d'une de ses petites-filles qui était au travail lorsque l'accident se produisit.

— Ecrasé entre deux wagons. — Un terrible accident est survenu vendredi matin, en gare de Renens. M. Gabriel Ménétrey employé aux C. F. F., âgé de 28 ans, père de deux enfants, domicilié à Bussigny, a été écrasé entre deux wagons qu'il allait accoupler. M. Ménétrey était arrivé derrière celui des wagons qui était arrêté lorsqu'il quitta sa place au moment précis où le wagon en manœuvre arrivait ; le malheureux eut le thorax broyé.

La victime fut relevée immédiatement, mais la mort survint une demi-heure après l'accident. Ménétrey était un excellent employé, sobre et travailleur.

— La distribution postale du dimanche. — A la suite de la décision du Conseil communal de Vevey, en faveur du rétablissement de la distribution postale le dimanche, la direction du IIme arrondissement postal, à qui cette décision avait été transmise avec pressante recommandation, a fait savoir à l'autorité communale veveysanne que la distribution postale à domicile, le dimanche matin, sera rétablie dès dimanche 4 novembre prochain... jusqu'à nouvel avis.

— Sous une automobile. — Dimanche, une automobile a bousculé, à Malley, près Lausanne, une voiture d'enfant conduite par M. Maurice Dévaud, employé à Renens, où se trouvaient deux enfants âgés l'un de trois ans et l'autre d'un an et demi. Le père et les enfants ont été grièvement blessés.

— Noyé. — A Perroy, ont a trouvé dans un étang le cadavre de M. Alfred Charbonnier, vigneron du domaine de Sangy, qui avait disparu depuis quelques jours. Charbonnier laisse une veuve et 6 enfants.

Accident mortel. — Emile Belet, 47 ans, marié, père de deux enfants, propriétaire de la « Magnennaz », près de Gimel, apportait, à bicyclette, une boille de lait de Gimel. Il pleuvait. Le brouillard était épais. M. Belet ne vit pas un char et se jeta contre la limonière qui lui brisa l'arcade sourcillère droite. Il a été tué sur le coup.

Berne. — Electrocuté. — A Bienne, dans une fabrique d'horlogerie, un ouvrier nommé Paul Roth a été tué par le courant électrique. Il était âgé de 40 ans.

Argovie. — Les enfants brûlés. — A Wettingen, la petite Lina Brunner, âgée de 4 ans, ayant fait tomber du potager une casserole contenant des flocons d'avoine, a été grièvement brûlée. Transportée à l'hôpital, la malheureuse enfant a succombé à ses blessures.

— A Laufenburg, la jeune Bertha Ipser a été grièvement brûlée en allumant le feu. Elle a succombé quelques jours plus tard à ses brûlures.

Thurgovie. — Accident mortel. — Le petit Ulrich Gottlieb Stalder, de Simmiswald, âgé de 8 ½ ans, dont les parents habitent à Thurfeld, près de Birschofszell, a été victime d'un accident mortel. Un petit char sur lequel il se trouvait ayant heurté le bord du trottoir se renversa et une « boille », contenant 50 litres de lait placée sur le char, tomba, lui écrasant la tête.

Genève. — Singulier accident de chasse. — Un pénible accident de chasse est survenu vendredi après midi près d'Anières. Sortant de l'école, un groupe d'enfants se trouvait sur la route, lorsque, non loin de là, un chasseur, M. David Paccard, domicilié rue de l'Athénée, a glissé sur un talus. Dans sa chute, l'arme partit et trois des enfants furent atteints par la charge. Le jeune Augustin Dupont, âgé de neuf ans, a reçu quinze plombs en pleine figure, dont l'un a pénétré dans l'œil ; le petit Neuvely, âgé de sept ans, et sa sœur Clémentine, âgée de six ans, ont tous deux été blessés aux jambes. Le chasseur s'est empressé auprès des petites victimes, qui ont reçu des soins médicaux et ont été conduites à la clinique infantile. Le chasseur a été laissé en liberté, mais l'arme et les cartouches ont été saisies.

— Chute mortelle. — M. Victor Chevallier, âgé de 85 ans, habitant rue de Lausanne, à Genève, a glissé dans les escaliers de sa cave et s'est tué.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Séance du 26 octobre.* — Le Conseil décide de soumettre au Grand Conseil, avec des messages explicatifs :

1. le projet de budget de l'Etat pour l'année 1924, définitivement arrêté en séance de ce jour ; 2. un projet de loi supprimant l'examen cantonal de vétérinaire et de pharmacien.

— Il autorise la commune de Morat à prélever divers impôts.

— Il accorde à Mlle Berthe Francey, sage-femme diplômée, originaire de Montagny les-Monts, domiciliée aux Glânes, l'autorisation de pratiquer sa profession dans le canton de Fribourg.

— Il nomme : M. Roulin, Louis, à Murist, instituteur à l'école mixte de Franex :

M. Sauge, Pierre, à Praroman, instituteur à l'école de Villarsel le Gibloux ;

M. Schmutz, Pierre, à Guin, instituteur à l'école communale de Flamatt (Wunnewyl).

Finances fribourgeoises. — Le budget de l'Etat de Fribourg pour 1924 prévoit un déficit de 830.715 francs. Les recettes sont évaluées à 12.091.976 francs, les dépenses à 12.922 691 francs. Le déficit du budget de 1923 est évalué à 1.489 mille francs.

L'institut agricole de Grangeneuve. — L'inauguration des nouveaux bâtiments de l'institut agricole du canton de Fribourg, à Grangeneuve, a eu lieu hier lundi.

Mgr Besson a prononcé une allocution et béni les nouveaux bâtiments.

Le programme la cérémonie prévoyait des discours de M. Savoy, conseiller d'Etat, directeur de l'intérieur et de l'agriculture ; de M. Buchs, conseiller d'Etat, directeur des travaux publics ; de M. Schulthess, conseiller fédéral, chef du département de l'économie publique ; de M. de Vevey, directeur de l'institut agricole, et de M. Walther, directeur de l'Ecole d'agriculture.

Des représentants des autorités fédérales des directions de l'agriculture de plusieurs cantons et de diverses organisations agricoles se sont rendus à Grangeneuve pour cette inauguration.

La nouvelle gare de Fribourg. — La construction de la nouvelle gare de Fribourg commencera dès le second semestre de 1924.

Fausse monnaie. — A Châtel-St-Denis, il a été mis en circulation, mercredi et jeudi, 24 et 25 octobre, une fausse pièce de 1 franc et une de cinquante centimes de l'année 1921. Le son de ces pièces est très mat et il semble qu'elles n'ont pas le poids normal.

GRUYÈRE

Votations. — Dimanche ont eu lieu les élections des jurés cantonaux et fédéraux. Partout la participation au scrutin a été très faible. Ainsi dans le cercle de la Justice de Paix de Bulle, pour les jurés fédéraux : à Bulle 242 votants sur 1040 électeurs inscrits ; à La Tour 71 sur 355 ; à Riaz 22 sur 161 et à Morlon 18 sur 99. Pour les jurés cantonaux : Bulle 230 votants sur 1011 électeurs et dans les autres communes la même proportion que pour les jurés fédéraux.

A Broc. — Nous avons assisté dimanche au concert d'inauguration de la grande salle de l'Hôtel de Ville et en sommes revenus avec une excellente impression.

Broc possède dès maintenant une salle proprement dite de concerts et de représentations. L'autorité communale mérite certainement des éloges pour le beau geste qu'elle a fait en accordant le subside nécessaire pour la transformation de l'ancienne salle qui ne répondait plus aux exigences du moment. Désormais les persévérantes sociétés brocoises vont pouvoir se produire avec pleine satisfaction.

Fort jolie et très simple, la nouvelle salle possède un cachet particulier et, n'omettons pas de le relever, une acoustique excellente. La réalisation de ce point capital est indispensable et réjouissante. Dans l'aménagement, on a tiré le plus grand parti de l'ancienne salle ; le plafond, exhaussé, s'arrondit en cintre d'où descend un lustre de belle venue. A signaler encore une petite galerie de fond, divers changements de scène et un décor mural soigné. C'est harmonieux et très satisfaisant.

Le concert était organisé par les sociétés de musique, de chant et de gymnastique. La « Lyre », sous la direction de M. Moratin, débuta par la *Marche française*, de Saint-Säens. Dès les premières mesures de ce morceau, nous avons fort apprécié l'excellente acoustique de la salle. Nous entendîmes successivement l'*Harmonie*, le *Chœur mixte* et le *Mœnnerchor Frohsin*. M. François Castella ainsi que Mlle Pittet se sont faits chaleureusement applaudire dans l'exécution de leur production particulière. Au piano, Mlle Rieder s'est distinguée par son jeu délicat et par la finesse d'expression avec laquelle elle a accompagné chanteurs et chanteuses. La société de gymnastique et des pupilles méritent un compliment pour l'éxécution de leurs pyramides.

Nous avons constaté avec plaisir les éminents progrès qu'ont réalisés les sociétés philharmoniques brocoises au point de vue vocal et instrumental. Le mérite en revient sans contredit à MM. Corboz et Moratin, les dévoués directeurs de l'*Harmonie* et de *La Lyre*. Aux musiciens, chanteurs, gymnastes et pupilles, nos compliments pour leurs belles productions.

Concert de l'Hôtel des Alpes. — Une centaine de personnes constituaient l'auditoire de la salle de l'Hôtel des Alpes, dimanche soir. Magistralement accompagné au piano par Mlle M. Mayer, le célèbre baryton Cecere, du théâtre royal de Naples, donna un concert d'une rare beauté. Il nous fit entendre dans la langue de Dante des œuvres de Mozart, de Rossini et d'autres maîtres réputés, qui soulevèrent de chaleureux applaudissements. La *cavatine de Figaro* (Barbier de Séville) plut tout spécialement car il faut bien un art consommé pour exécuter cette musique d'une finesse et d'une allure peu ordinaires. Ceux qui auront su profiter d'entendre un tel artiste à Bulle peuvent se féliciter de l'emploi de leur temps dimanche dernier et remercier M. Mayer, hôtelier, de son heureuse initiative.

Football. — Un nombreux public se pressait dimanche après midi sur les lignes de touches du terrain des Agges. Une partie très intéressante retenait l'attention des spectateurs. Malgré une supériorité mani-

ndus à Grangeneuve pour
ion.

lle gare de Fribourg.
tion de la nouvelle gare de
encera dès le second semes-

nonnaie. — A Châtel-St-
mis en circulation, mercredi
25 octobre, une fausse pièce
ne de cinquante centimes de
e son de ces pièces est très
e qu'elles n'ont pas le poids

UYÈRE

s. — Dimanche ont eu lieu
es jurés cantonaux et fédé-
a participation au scrutin a
Ainsi dans le cercle de la Jus-
Bulle, pour les jurés fédéraux :
tants sur 1040 électeurs ins-
ur 71 sur 355 ; à Riaz 22
orlon 18 sur 99. Pour les
ux : Bulle 230 votants sur
et dans les autres commu-
proportion que pour les jurés

— Nous avons assisté diman-
d'inauguration de la grande
l de Ville et en sommes reve-
excellente impression.
e dès maintenant une salle
te de concerts et de représen-
orité communale mérite cer-
éloges pour le beau geste
n accordant le subside néces-
ransformation de l'ancienne
pondait plus aux exigences
Désormais les persévérantes
ses vont pouvoir se produire
isfaction.
très simple, la nouvelle salle
achet particulier et, n'omet-
relever, une acoustique ex-
alisation de ce point capital
ble et réjouissante. Dans l'a-
on a tiré le plus grand parti
salle ; le plafond, exhaussé,
cintre d'où descend un lustre
. A signaler encore une pe-
fond, divers changements de
ecor mural soigné. C'est har-
ès satisfaisant.
était organisé par les sociétés
e chant et de gymnastique,
sous la direction de M. Mora-
r la *Marche française*, de
Dès les premières mesures de
ous avons fort apprécié l'ex-
tique de la salle. Nous en-
cessivement l'*Harmonie*, le
et le *Mœnnerchor Froh-*
ois Castella ainsi que Mlle Pit-
its chaleureusement applau-
xécution de leur production
Au piano, Mlle Rieder s'est
r son jeu délicat et par la fi-
ssion avec laquelle elle a ac-
nteurs et chanteuses. La so-
astique et des pupilles méri-
oliment pour l'exécution de
les.
constaté avec plaisir les émi-
qu'ont réalisés les sociétés
ues brocoises au point de vue
umental. Le mérite en revient
à MM. Corboz et Moratin, les
cteurs de l'*Harmonie* et de
x musiciens, chanteurs, gym-
pilles, nos compliments pour
roductions.

de l'Hôtel des Alpes.
ine de personnes constituaient
la salle de l'Hôtel des Al-
e soir. Magistralement accom-
iano par Mlle M. Mayer, le
on Cecere, du théâtre royal
onna un concert d'une rare
s fit entendre dans la langue
les œuvres de Mozart, de
utres maîtres réputés, qui sou-
chaleureux applaudissements.
de Figaro (Barbier de Séville)
cialement car il faut bien un
é pour exécuter cette musique
et d'une allure peu ordinaires.
ront su profiter d'entendre un
Bulle peuvent se féliciter de
ur temps dimanche dernier et
Mayer, hôtelier, de son heu-
ve.

. — Un nombreux public se
nche après midi sur les lignes
terrain des Agges. Une partie
nte retenait l'attention des
Malgré une supériorité mani-

feste des Bullois, ce fut Vevey qui trouva le premier le chemin des filets. Ce goal eut pour effet de stimuler les jaune et noir qui marquèrent deux buts sur fautes des arrières bleus. Dès ce moment, le jeu devint très vif mais Bulle conserva son avantage et augmenta son score de quatre buts jusqu'à la fin de la partie qui se termina par 6 buts à 2. Si notre équipe, qui cette fois-ci semble avoir trouvé la bonne formation de ses lignes, continue de ce train, elle nous donnera l'occasion d'assister à de jolis matchs dans le cours de cette saison.

En faveur des Suisses en Allemagne. — Plus de 30.000 de nos concitoyens sont en Allemagne dans une extrême misère.

La Confédération fait ce qui est en son pouvoir pour leur venir en aide, mais cela ne suffit pas. Il faut que la bienfaisance privée en Suisse agisse de son côté.

Un appel chaleureux est en conséquence adressé à la population de Bulle pour le versement de dons en faveur des Suisses en Allemagne.

Sont spécialement recommandés les dons en nature, tels que lait condensé, zwiebacks, riz, avoine, mais et particulièrement des fruits secs, de la viande fumée, du lard, des haricots, des pois, de la farine, du fromage.

Ces dons sont reçus au Bureau de Ville jusqu'au 10 novembre 1923.

Le Conseil communal de Bulle.

Concours de quilles. — La Société de Musique de La Tour-de-Trême, nous prie d'insérer :

« Les dimanches 14 et 21 et lundi 15 octobre, s'est disputé à La Tour-de-Trême, Café de la Tour, un grand concours de quilles organisé par la Société de musique de La Tour.

Cette compétition qui concordait avec l'inauguration du nouveau jeu était dotée de nombreux et beaux prix et a été très fréquentée.

Voici les trois premiers gagnants : Bütler Jean, La Tour ; Dupasquier Joseph, La Tour ; Charrière Louis, Bulle.

Le Comité.

ETAT CIVIL DE BULLE

Mariages.

1923. Octobre 22. — Lévy Paul Marcel, négociant, fils d'Alphonse et de Sara née Weil, originaire de Donatyre, domicilié à Avenches (Vaud) et Buckard, dit Picard, Claire Germaine, fille de Moïse, originaire de Pontarlier (France) domiciliée à Bulle.

25. — Genoud Xavier Louis, scieur, fils de Nicolas, de Châtel-St-Denis, domicilié à Bulle, et Genilloud Virginie Lucie, employée de commerce, fille d'Edouard, de et à Bulle.

Petite chronique.

La danse macabre des feuilles jaunies nous confirme que l'automne — cette saison où meurt la végétation d'une année qui a fait son œuvre — avance à pas de géants. Octobre est sur son déclin et novembre vient lui succéder. Voyez ces allées et venues de la ville au cimetière ; et cette activité fébrile qui règne au champ du repos ! Tout ne nous dit-il pas que nous sommes à la veille de la fête des morts ? C'est donc pour ce grand jour que tout ce monde met tant de zèle à embellir ces tertres alignés sous lesquels dorment de leur dernier sommeil des êtres chéris. Et le cimetière ressemblera à un immense champ fleuri où dominera le chrysanthème, cette fleur royale de l'automne que les fleuristes ont su douer d'une infinité de teintes et de formes, au détriment de ses voisines, qui humblement s'étaleront à sa base.

Céréales et pommes de terre.

D'après les dernières statistiques de l'Institut agricole international de Rome, la récolte de céréales de cette année surpasse de beaucoup celle de l'année dernière. En Argentine, notamment, on a rarement vu une récolte aussi abondante ; elle dépasse de près d'un tiers celle de l'année dernière. Le surplus est évalué à 76 millions de quintaux pour le froment, 32 millions pour le seigle, 28 millions pour l'orge et 64 millions pour l'avoine. Par contre la récolte de pommes de terre est sensiblement inférieure à celle de l'année dernière. On évalue le montant total de la récolte des principaux pays fournisseurs de pommes de terre à 655 millions de quintaux, contre 801 en 1922. Il ne faut cependant pas oublier que la récolte de l'année dernière a été tout particulièrement abondante et a dépassé de beaucoup la moyenne.

ON DEMANDE
un domestique
d'âge mûr et de toute confiance, pour soigner 20 à 25 têtes de bétail cet hiver.
S'adresser sous P. 3095 B., à **Publicitas, Bulle.**

Un bon verrat
est à la disposition des éleveurs chez
M. MORET, ferme du Coude **BULLE.**

A VENDRE
d'occasion une
caisse à purin.
S'adresser à la forge **G. DUNAND, Bulle.**

Foin et regain
1re qualité, à consommer sur place, environ **7000 pieds.**
S'adresser à **E. Henchoz-Dubath, à Rossinières.**

Vente juridique.
Office des poursuites de la Gruyère vendra, aux enchères publiques, le **samedi, 3 novembre 1923, dès 2 h. du jour, au domicile de M. Philippe BOURQUENOUD, ff. Joseph à Vaulruz ;**
1 lot de bois de chauffage et environ 1.000 pieds de foin.
Bulle, le 30 octobre 1923.

Abonnez-vous à „LA GRUYÈRE"

POUR LA TOUSSAINT !

Robes p. Dames

ROBES fant. rayé ou carreaux, réclame 7.90
ROBES crêpe laine, garnies biais et broderie couleur, 17.50
ROBES en nubienne, garnie galons et boutons soie, 24.50
ROBES en serge fine, noir et marine, garnie galons et motifs, 29.50
ROBES en gabardine, noir, gris, beige et nègre, garniture dernière Nouveauté, 75.— 55.— 40.— 39.—
ROBES en marocaine laine, toutes teintes modes, brodé couleur, haute Nouveauté, 89.— 75.— 59.—
ROBES en soie, taffetas écossais, très élégant et dernière création, 59.—
ROBES en crêpe de Chine, bonne qualité, toutes teintes depuis 39.—
ROBES en velours noir, beau Velvet, dep. 45.—

MANTEAUX p. DAMES

MANTEAUX en drap bleu et noir,, modèle pratique avec ceinture 19.75
MANTEAUX en beau mouflon laine, belle qualité garni ceinture et agraffe, très élégant 39.50
MANTEAUX en bure de laine, qualité lourd et très chaud, toutes teintes de mode, garni nervures, 45.—
MANTEAUX en velours de laine, bonne qualité taupe, gris, beige, noir, amande et nègre 49.50
MANTEAUX en beau velours de laine, modèle ravissant, teintes modes, garni nervures, 59.—
MANTEAUX en caracul noir, entièrement doublés 78.50
MANTEAUX en Teddy Bear, de formes exquises, teintes mode 79.—

MODES

CHAPEAUX feutre garni, depuis 7.90
CHAPEAUX panne et mélusine, toutes teintes, garni rubans, depuis 14.75
CHAPEAUX garni pour Enfants, ravissants modèles, depuis 4.90

AU LOUVRE
BULLE

Au GRAND MAGASIN
BRUNSCHWIG frères
Grand'Rue 34 -:- **BULLE**
Vous trouverez toujours un grand assortiment en
CONFECTIONS
pour hommes et pour dames
MANTEAUX pour dames et jeunes filles, depuis fr. **15.50**
PARDESSUS et RAGLANS, depuis » **59.—**

La Banque soussignée porte à la connaissance du public qu'elle vient de nommer aux fonctions d'agent pour les districts de la Gruyère et de la Veveyse :
Monsieur Paul REICHLEN
Agent de Banque
qui seul est qualifié comme agent à traiter au nom de notre établissement.
Monsieur REICHLEN est déjà entré en fonctions.
A partir du 31 octobre prochain, les bureaux de l'agence de Bulle seront transférés à la
Rue de la Promenade (Place du Château).
COMPTOIR D'ESCOMPTE DE GENÈVE

HOTEL MODERNE à Bulle
MERCREDI 31 OCTOBRE
Exposition de fourrures
Nouveaux modèles.
On prend les commandes.
MAISON A. HENNING, LAUSANNE

A vendre
une truie
portante de 14 semaines.
S'adres. à **Placide Esseiva, à Hauteville.**

A vendre
environ 5000 pieds de **FOIN et REGAIN** 1re qualité, à consommer sur place, à 3 minutes de la laiterie, ainsi que **50 stères de foyard sec.**
S'adres. à **Publicitas Bulle,** sous P 3102 B.

Docteur MUSY
oculiste
recevra à BULLE, Hôtel de l'Union, mercredi 31 octobre, dès 9 h. 30, puis interrompra ses consultations jusqu'au premier jeudi de décembre, pour service militaire.

ON DEMANDE
une sommelière
dans bon café à BULLE.
S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 3090 B.

PHARMACIE D'OFFICE
TOUSSAINT
Pharmacie Ch. REMY

BULLE - Grande salle de l'Hôtel de Ville - BULLE
DIMANCHE 4 NOVEMBRE 1923, à 8 1/4 h.
Soirée familière
organisée par le
FOOTBALL-CLUB BULLE
— **Nombreux et beaux lots** —
La soirée sera suivie d'une Saynète-bouffe :
LE VÉTÉRINAIRE DE MA BELLE-MÈRE
Invitation cordiale. **Le Comité.**

Mme Jeanne GLASSON
Modes BULLE
maison Pinaton, au 2me (en face du champ de foire)
vient de recevoir un **magnifique et grand choix de chapeaux garnis velours, feutre et paille.**
-- Chapeaux de deuil et voiles --
On fait CHAPEAUX pour enfants, ainsi que toutes réparations.

Chalet à vendre.
Le **lundi 5 novembre 1923, à 9 heures** du matin et sur les lieux, la **commune de Riaz** vendra, en mises publiques, l'**ancien chalet de Neyruz,** pour être démoli et enlevé immédiatement.
En cas de mauvais temps, la vente se fera au village, devant l'Ecole des garçons, à la même heure. — Paiement au comptant.
Riaz, le 29 octobre 1923.
Par ordre : *Le Secrétariat communal.*

DOMAINES
Les **domaines de Grange Neuve** et **Clos du Praz réunis, à Avry-dev.-Pont,** d'une contenance d'environ 37 1/2 poses, sont mis
en location
par voie de soumission.
Prendre connaissance des conditions auprès du soussigné mercredi 31 octobre, ou samedi 3 novembre.
Dernier délai pour déposer les soumissions : *8 novembre, à 6 h. du soir.*
Ed. Glasson, Bulle.

Vente de terrain.
Le **samedi 10 novembre, à 2 heures** de l'après-midi, à **l'auberge de la Croix-Blanche, à Vuadens, les hoirs de feu Jules Morel à Conrad** vendront en mises publiques leur pièce de terre située sur la ville à Vuadens désignée au Cadastre, articles 157a et 156 ;
contenance **1 ha 40 ares 67 ca.**
Les conditions seront lues avant la mise.
Pour les exposants :
2359 **Pl. GREMAUD.**

SOUMISSION
La **commune de La Tour-de-Trême** met en soumission :
1) le creusage et remblayage d'une conduite d'eau pour hydrant, longueur 300 mètres, comprenant deux lots ;
2) le posage de cette conduite en tuyau fonte de 10 et 8 cm. de diamètre.
Prendre connaissance des conditions chez M. le Syndic et y déposer les soumissions jusqu'au **mardi 6 novembre** prochain, à 8 heures du soir.
La Tour, le 27 octobre 1923.
Le Conseil communal.

FEUILLETON DE *„LA GRUYÈRE"*

L'Etrangère

PAR 42

L.-G. MOBERLY.

Adapté de l'Anglais par E.-Pierre LUGUET.

— Et maintenant... vous êtes revenu... et... nous vous croyions mort... et moi...

— Vous avez pris la place de ma femme !

Toute la sévérité revint dans la voix de Reginald, bien que la simple humanité le forçât à soutenir la jeune fille titubante, qui s'appuyait lourdement sur son bras.

— Ma pauvre petite femme... qui est morte !

Sa voix s'altéra et lui manqua tout à coup.

— J'aurais donné ma vie pour la guérir ! murmura la malheureuse, un élan de sympathie passionnée lui emplissant le cœur, elle était si douce... elle vous aimait tant !... Elle est morte en parlant de vous, et si ma mort pouvait vous la rendre, je mourrais à l'instant. Oh ! comme je mourrais avec joie.

Sa voix résonnait sincère, mais la douceur momentanée s'était enfuie ; Reginald restait dur et sévère.

— Il ne sert à rien de parler ainsi ! dit-il amèrement en détournant la tête et regardant le long ruban de route qui conduisait au Hall. Vous ne pouvez me rendre ma femme, ma pauvre jolie Rose... je voulais la surprendre... sa bienvenue aurait été si douce... si douce !

L'expression presque enfantine, le frémissement de sa voix, et, au-dessus de tout la douleur qui emplissait ses yeux tournés de nouveau vers Alison, emplit l'âme de la jeune fille d'une peine intolérable ; cependant elle put se tenir debout et le regarder silencieusement ; parler en ce moment lui semblait impossible, le silence était son seul refuge.

— Nous attarder ici à discuter cette misérable chose est plus qu'inutile, s'écria Reginald quand le silence devint insoutenable, et n'arrangera rien. Vous ferez mieux de venir avec moi au Hall...

— Oh non, non ! je ne pourrais pas aller là avec vous... je ne pourrais pas y retourner ! Dites-leur la vérité... mais ne me demandez pas de me trouver en face d'eux avec vous.

Le visage de Reginald se figea en lignes amères ; il dit durement, presque brutalement :

— Vous ne pouvez échapper aux difficultés que vous avez créées pour vous et les autres. Je ne peux encore admettre comme vrai tout ce qui est arrivé... mais je refuse absolument de vous laisser partir et de dire à votre place votre vilaine histoire.

— Mais je ne peux pas retourner au Hall je ne peux pas... Harold...

— Qu'est-ce que mon cousin Harold vient faire là ?

— Harold...

Elle s'arrêta frissonnante, une étrange expression terrifiée traversant son visage, tandis qu'elle lançait un regard rapide vers le chemin qui conduisait à la lande.

— Je ne peux prendre sur moi de parler de lui... mais vraiment... vraiment, je ne peux retourner au Hall... ne me torturez pas !

Elle trembla violemment et dut s'appuyer contre le poteau pour se soutenir. La surprise et le doute se succédaient sur les traits de Reginald dont les yeux se portaient du visage bouleversé aux vêtements en désordre de la jeune fille. Il dit enfin lentement :

— Je n'ai nul désir de vous torturer. Dieu sait que je ne voudrais faire souffrir aucune femme, pas même celle qui m'a fait le mal que vous m'avez fait. Je ne peux vous forcer à retourner au Hall avec moi, mais ne supposez pas un instant que je vous permette de persévérer dans le mensonge. Mon père et ma mère ne seront pas trompés une minute de plus... Je suis écœuré de penser à tout cela... cela me fait mal ! ajouta-t-il d'une façon véhémente et jeune, plus naturelle en lui que la sévérité.

— J'étais si seule... si pauvre ; la tentation fut si subite... mais elle s'interrompit aussitôt.

— La pauvreté et la solitude ne doivent pas pousser à la fraude, une fraude si monstrueuse !

La colère submergeait la pitié de Reginald ; la vue même de cette femme, chancelante sous ces paroles cruelles, n'eut pas le don de l'émouvoir.

— Je vais au Hall, droit à mes pauvres parents que vous avez si grossièrement trompés ; vous me suivrez probablement bientôt.

Alison le regarda sans qu'un mot sortît de ses lèvres, les sanglots l'étranglaient ; ses mains se tordirent dans un geste de supplication douloureuse ; mais cet appel à la pitié ne toucha pas l'homme qui la surveillait avec des yeux gravement accusateurs et pleins de mépris !

— Nous n'avons plus rien à dire, reprit Reginald après ce long regard. Quand vous reviendrez à la maison, je ne vous troublerai pas, je ne vous verrai même pas. Sans doute, vous désirez faire vos paquets et partir le plus tôt possible ; je n'y mettrai aucune entrave. Bonjour !

Il leva son chapeau ; Alison inclina machinalement la tête ; aucune parole ne franchit ses lèvres. Elle resta accrochée au poteau, regardant s'éloigner la grande silhouette qui, bientôt, disparut au loin. Alors elle laissa tomber sa tête dans ses mains, de longs sanglots la secouèrent toute, et elle dit tout bas :

— Je ne retournerai jamais là-bas, jamais plus... jamais plus !... Je ne vous verrai plus, je disparaîtrai de votre vie, pour toujours.

Tout en parlant, elle reprit possession d'elle-même avec un grand effort et, jetant un regard craintif vers le chemin de la lande, s'éloigna lentement dans la direction de la ville, tournant délibérément le dos au village et au Hall.

(*A suivre*).

ON DEMANDE

pour Noël **une servante de campagne** de 16 à 20 ans, dans famille ayant petit domaine.

S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P 3082 B. 2349

A vendre

un beau pardessus noir, conviendrait pour monsieur d'un certain âge, de taille moyenne, ainsi qu'**un complet,** tous deux à l'état de neuf.

S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 3086 B. 2351

Vente de maison.

Le soussigné exposera en vente en mises publiques le **samedi 3 novembre, à 2 h., à l'auberge de la Grue à VAULRUZ, sa maison « en Pré de Chenaux »** avec appartement, atelier, grange, écurie, lumière électrique, eau intarrissable et grand jardin.

L'exposant : **SEYDOUX Ernest,** *peintre.*

IMPRIMERIE DE „LA GRUYÈRE"

Rue de la Sionge, 582

BULLE

IMPRIMÉS EN TOUS GENRES

POUR LES COMMUNES
L'ADMINISTRATION
LE COMMERCE
L'INDUSTRIE
LES SOCIÉTÉS
LES PARTICULIERS

TÉLÉPHONE 150

A VENDRE

à distraire 2000 pieds de très

bon foin

S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 3084 B. 2350

A vendre

6 stères de **troncs de sapin** très secs.

S'adresser à **Magnin,** cantonnier, **La Tour-de-Trême.**

A vendre

un domaine

de 16 poses, bon terrain, dont 2 en forêt, grange à pont, 2 écuries, eau à l'abri, lumière électrique.

S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 3064 B. 2330

Un mouton

s'est donné chez **PITTET en Favaulaz ;** le réclamer contre rembours des frais. 2331

Semaine Suisse

A CETTE OCCASION

Vous trouverez dans notre Magasin le plus grand choix de

CHAUSSURES

pour Dames, Messieurs et Enfants.

Assortiment complet en

caoutchoucs, chaussons, pantoufles, socques, etc.

— Prix les plus avantageux —

Timbres-escompte 5 % — — — **Téléphone N° 10**

Se recommande :

E. MARMILLOD-GEX, BULLE

Place de l'Union — Place du Cheval-Blanc.

— VOIR LES VITRINES —

— VOIR LES VITRINES —

Semaine Suisse

Visitez nos vitrines

vous y trouverez

Un grand choix de chaussures

en tous genres

CHAUSSONS, PANTOUFLES, etc., etc.

Chaussures Modernes S. A.

BULLE

Place du Tilleul . . . . Téléphone 63

2 bons bouts populaires!

WEBER FILS S.-A.
MENZIKEN (SUISSE)

Afin d'obtenir le maximum de vos **CHEVAUX destinés à l'abatage,** ou de ceux que l'on doit abattre d'urgence, adres.-vous directement, c'est à dire sans passer par des intermédiaires, à la

BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE

la plus importante.

Louve, **7, Lausanne.**

H. Verrey. — Auto-camion.

Tél. boucherie 92 59. Appart. 92.60

ON DEMANDE

une **bonne servante de campagne.**

Entrée de suite.

S'adr. à **Publicitas, Bulle,** sous P 3071 B.

Occasion.

A VENDRE 2 potagers à 3 et 4 trous, bouillote cuivre.

S'adresser **Hôtel Bellevue, Broc.** Téléphone 18.

A vendre

une machine à coudre

Singer à l'état de neuf.

S'adr. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 3078 B.

Maison avec magasin à vendre

pour cause de départ ; situation avantageuse. Prix très modique.

Demander l'adresse par écrit sous N 3067 B. à **Publicitas, Bulle.**

OCCASION

A vendre à bas prix plusieurs **machines pour la fabrication des plots en ciment** de différentes dimensions.

S'adresser à **M. Tomasini,** entrepreneur, **Bulle.** 2353

Fabrique de draps de Moudon

MEYER FRÈRES & Cie

Travail à façon de la laine du pays

Fabrication de drap pure laine uni, sergé, façonné, peigné, cheviot. — Fabrication de mi-laine forte et mi drap pour hommes. Fabrication de mi-laine croisée et de cheviot pure laine pour robes. — Fabrication de couvertures de lits. — Fabrication de couvertures pour chevaux. — Filature de laine.

Nouveaux prix . . . Nouveaux prix

Demandez les nouveaux échantillons pour le travail de la laine du pays. — La maison n'accepte ni chiffons, ni déchets de laine, ces matières n'entrant pas dans la fabrication de ses étoffes. 2005

Dépôt à Bulle chez M. TOBIE BEC, négociant.

Mises de bois de feu.

Le **lundi 5 novembre 1923, dès 3 heures du jour, à l'Hôtel du Sauvage, à SEMSALES,** le soussigné exposera en vente par voie de mises publiques, en bloc ou en détail

100 stères de bois de feu

préparé et sec, sapin et foyard, se trouvant à la **Joux des Ponts.** Paiement au comptant,

Pour visiter les bois s'adresser à **Gustave BALMAT, forestier, Semsales.**

L'exposant : **GAUDARD, avocat, BULLE.**